

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Val-de-Travers se dote d'une nouvelle identité visuelle pour mieux rayonner

La Commune de Val-de-Travers dévoile sa nouvelle identité visuelle, pensée et conçue comme première étape d'une campagne de promotion démographique et économique. Simplicité, élégance et intemporalité sont les maîtres-mots de cet univers graphique qui sera déployé progressivement dès mars 2022.



Favoriser le rayonnement de Val-de-Travers, un enjeu majeur pour la Commune

À une époque où les images sont partout et où les communes, pour attirer de nouveaux habitants, doivent sortir du lot, il est primordial d'être clairement identifiable et de véhiculer une image positive.

La région du Val-de-Travers est largement connue pour ses qualités naturelles, ses lieux touristiques, son environnement préservé. Toutefois, force est de constater que depuis quelques années la commune voit sa population se tasser, malgré plusieurs réformes importantes menées par les collectivités publiques neuchâteloises et en dépit du lancement de nombreux projets porteurs au niveau communal. Aujourd'hui plus que jamais, le rayonnement de Val-de-Travers constitue un enjeu majeur dont l'image de marque est la pierre angulaire.

Cette mise en avant passe évidemment par les infrastructures disponibles, par les services et commerces existants, par la vie associative, culturelle et sportive mais aussi par une communication active et étendue de ces atouts.

La création d'une carte d'identité graphique est une étape importante dans une telle démarche, car elle représente la partie visible du microcosme local. Comme une assiette qui se mange d'abord avec les yeux, une commune doit attirer les regards.

Une nouvelle image de marque pour répondre aux défis de demain

Convaincu des avantages et atouts de la vallée, mais conscient des grands défis à relever, le Conseil communal a décidé de revoir l'identité visuelle de Val-de-Travers, optant pour un logo et une ligne graphique à même de faire rayonner davantage la commune.

Possédant un état d'esprit convivial et dynamique, un cadre naturel où règne la sérénité, une large offre de loisirs et d'activités ainsi que des infrastructures de qualité, la commune doit valoriser son potentiel en dehors de ses frontières et communiquer de manière efficace.

La création de la nouvelle identité visuelle est la première étape d'une démarche de promotion démographique et économique qui se veut audacieuse et qui débute au printemps 2022.

Le dessein des autorités communales est clair : ancrer durablement les citoyens actuels, attirer de nouveaux habitants et favoriser le développement économique.

CONTACT | Benoît Simon-Vermot, conseiller communal
Administration et protection de la population

T +41 32 886 43 95 | benoit.simon-vermot@ne.ch

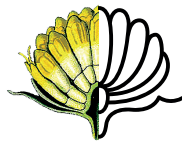
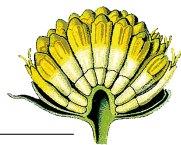


Une nouvelle identité au graphisme évocateur

L'univers graphique choisi se veut sobre, contemporain et intemporel. Le nouveau logo, composé d'un monogramme et d'une locution, a été conçu pour refléter l'image de Val-de-Travers et de ses habitants.

Il représente la coupe d'une inflorescence de fleurs d'absinthe (*Artemisia absinthium*) stylisée intégrant neuf éléments ; un clin d'œil malicieux au symbole végétal de la région et au nombre de villages qui constituent Val-de-Travers. Le logo est complété du nom de la commune. Le tout est classique et se décline en noir et blanc.

Inflorescence de fleurs d'absinthe
Extrait de l'ouvrage
« Plantes médicinales de Köhler », 1887



COMMUNE DE
VAL-DE-TRAVERS



Les codes graphiques de la nouvelle identité visuelle sont empreints de modestie et de simplicité avec des touches de couleur permettant d'accentuer certains de ses aspects. Le reste de l'univers graphique s'appuie sur des images représentatives associées à des accroches fortes et évocatrices. Elles mettent en lumière les caractéristiques d'un lieu de vie aux multiples facettes, riche en perspectives et en possibilités.

Un déploiement de l'identité visuelle en plusieurs étapes

La nouvelle identité visuelle de la Commune sera déployée dès mars 2022. L'ensemble des nouveaux éléments graphiques seront progressivement introduits au sein de l'administration communale, dans la communication officielle et auprès de la population.

Le site internet profitera également d'un lifting bienvenu lui permettant d'évoluer vers la nouvelle image communale sans aucune modification structurelle. Il conservera son architecture et ses fonctionnalités développées en 2018 et qui continuent de répondre aux besoins des visiteurs.

Le coût de la conception et du déploiement de cette nouvelle identité se monte à une vingtaine de milliers de francs. Le financement est assuré par un crédit voté en 2012, visant au développement démographique et économique de Val-de-Travers. Il a déjà été partiellement utilisé pour mener à bien de nombreux projets en lien notamment avec le secteur touristique et le commerce de proximité.

La nouvelle identité visuelle est élégante, simple, accessible et constitue une étape primordiale dans la promotion démographique et économique à venir, un investissement pour l'avenir, un lien visuel d'appartenance à Val-de-Travers.



La signature « **qualités naturelles** », qui porte l'Accord de positionnement stratégique signé entre le Conseil d'État et l'Association Région Val-de-Travers et que véhiculent les trois communes vallonières, fait également l'objet d'un rafraîchissement opportun. Elle renaît sous la forme d'un label graphique illustré qui esquisse la vallée et ses reliefs représentatifs.

Deuxième phase de la promotion démographique et économique au printemps 2022

Une fois la nouvelle identité visuelle ancrée, il sera temps de passer à la deuxième phase de la campagne de promotion démographique et économique. Elle sera lancée au printemps prochain via une opération innovante s'inscrivant en cohérence avec les actions déployées sur le plan cantonal en matière de promotion de la domiciliation.

Cette mesure, imaginée par un groupe de travail réunissant des membres du Conseil communal, du Conseil général et de l'administration communale, sortira des sentiers battus et mettra en valeur les qualités de notre vallée.

La deuxième phase de la campagne, tout comme l'évolution de l'image de la commune, traduisent la conviction du Conseil communal que Val-de-Travers doit investir et se montrer inventive pour relever les enjeux démographiques et financiers d'aujourd'hui et de demain.

Val-de-Travers, le 23 février 2022

LE CONSEIL COMMUNAL

- Pour accéder à toutes les informations de la conférence de presse du 23 février 2022 : www.val-de-travers.ch/page/nouvelle-identite-visuelle